

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 26 novembre 2009

F

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Quinzième session
Genève, 7 – 11 décembre 2009

RÉSUMÉ SUCCINCT DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

Document établi par le Secrétariat

I. DOCUMENTS POUR LA QUINZIÈME SESSION

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la quinzième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") à la date du 26 novembre 2009. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation à la page www.wipo.int/tk.

WIPO/GRTKF/IC/15/1 Prov. 2 : Projet d'ordre du jour de la quinzième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

WIPO/GRTKF/IC/15/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom, les coordonnées des personnes à contacter, les buts et objectifs des organisations non gouvernementales qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/15/3 : Participation des communautés locales et autochtones : fonds de contributions volontaires

4. L'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". La décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6 qui précise les objectifs et le fonctionnement du fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/15/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/15/4 : Dispositions concernant les sessions du groupe de travail intersessions

5. En septembre 2009, l'Assemblée générale de l'OMPI a décidé de renouveler le mandat du comité. Le nouveau mandat se rapporte à un programme de travail clairement défini et prévoit la tenue de trois groupes de travail intersessions durant l'exercice biennal 2010-2011. Ce document vise à recenser les principales questions présentant un intérêt pour les dispositions liées à l'organisation des sessions du groupe de travail intersessions. Dans certains cas, ce document fournit des informations générales factuelles supplémentaires sur chaque question pour examen par le comité. Toutefois, ce document ne formule aucune proposition particulière pas plus qu'il n'anticipe ou préjuge des décisions qui doivent être prises par le comité.

Sélection de documents de sessions précédentes

WIPO/GRTKF/IC/9/4 : La protection des expressions culturelles traditionnelles et expressions du folklore : objectifs et principes révisés

6. Ce document présente un projet "d'objectifs et de principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles" ("objectifs et principes"), qui est examiné par le comité parallèlement à une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles et au projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles.

WIPO/GRTKF/IC/9/5 : La protection des savoirs traditionnels : objectifs et principes révisés

7. Ce document présente un projet "d'objectifs et de principes révisés pour la protection des savoirs traditionnels" ("objectifs et principes"), qui est examiné par le comité parallèlement à une liste convenue de questions concernant la protection des savoirs traditionnels et au projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels.

WIPO/GRTKF/IC/11/8(a) : Ressources génétiques

8. Ce document énumère les options en ce qui concerne les travaux en cours ou futurs, y compris les travaux concernant l'exigence de divulgation et d'autres propositions pour traiter de la relation entre propriété intellectuelle et ressources génétiques, le lien entre le système des brevets et les ressources génétiques et les aspects relatifs à la propriété intellectuelle en matière de contrat d'accès et de partage des avantages.

II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA QUINZIÈME SESSION ET AUTRES DOCUMENTS TOUJOURS INTÉRESSANTS

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/1 : Liste des participants

9. Une liste provisoire des participants sera diffusée à la quinzième session.

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/2 : Résumé succinct des documents de travail

10. Il s'agit du présent document, établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/3 : Projet de programme pour la session du comité

11. Répondant à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu'une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément aux règles de procédure.

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : Note d'information sur les contributions financières et les candidatures à l'assistance financière

12. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises ainsi que l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/5 : Note d'information destinée au Groupe des communautés autochtones et locales

13. Suite à une décision prise par le comité à sa septième session, chacune des séances de la session est désormais ouverte par un groupe que préside un membre d'une communauté autochtone. Le groupe s'est réuni au début des sept précédentes sessions du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur l'expérience et les préoccupations de leur communauté en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques. Ce document indique les dispositions pratiques qu'il est proposé d'appliquer pour ce groupe à la quinzième session.

WIPO/GRTKF/IC/13/10 : Procédures intersessions : modalités et mandat proposés

14. À sa douzième session, le comité a invité les États membres à présenter des propositions sur "les modalités et le mandat proposés concernant la mise en place de mécanismes ou de processus intersessions et sur d'autres possibilités, afin que les travaux techniques sur les trois points de fond puissent se poursuivre entre les sessions ainsi que les progrès réalisés, de façon structurée et précise...". Le présent document constitue la proposition du groupe des pays africains en réponse à cette invitation.

WIPO/GRTKF/IC/11/9 : Examen des activités du comité intergouvernemental

15. Ce document contient une mise à jour de documents antérieurs établis pour le comité (WIPO/GRTKF/IC/5/12) et pour l'Assemblée générale (WO/GA/31/5, WO/GA/32/7 et WO/GA/33/7), afin de présenter une synthèse des principales activités et des résultats du comité. Il décrit également l'interaction entre les différents volets des activités du comité et les activités de programme de l'OMPI qui leur sont liées, pour rendre plus aisé l'examen des travaux futurs et dresser la toile de fond des travaux du comité.

III. APERÇU HISTORIQUE DES DOCUMENTS SUR LES TROIS QUESTIONS DE FOND

Expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore

16. Les travaux du comité sur la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore sont fondés sur :

i) un projet de série d'"Objectifs et principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles" (document WIPO/GRTKF/IC/9/4). À sa dixième session, le comité a accepté que soit établie une compilation d'observations sur le projet d'objectifs et principes soumises entre les neuvième et dixième sessions; cette compilation a été diffusée à la onzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/11/4(b);

ii) une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques de protection des savoirs traditionnels ou expressions du folklore. Le document de travail WIPO/GRTKF/IC/9/INF/4 est un projet révisé demandé par le comité. Il présente des informations actualisées sur les options de politique générale et les mécanismes juridiques déjà mis en œuvre dans les systèmes juridiques nationaux et internationaux pour donner effet aux types d'objectifs et de principes énoncés dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/4. Une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques peut servir de source d'information pour faciliter le choix des mécanismes à adopter pour atteindre les objectifs de politique générale et appliquer les principes dont l'exécution est proposée dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/4;

iii) une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles. À sa dixième session, le comité a accepté d'organiser, entre ses dixième et onzième sessions, un processus de formulation d'observations au cours duquel les participants étaient invités à présenter des observations sur la liste de questions. Les observations présentées sur la liste ont ensuite été réunies en un recueil qui a été diffusé à la onzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/11/4(a). À la suite de la onzième session, le Secrétariat a publié un extrait factuel, avec mention de la source, faisant la synthèse des points de vue et des questions des participants sur la liste de questions. Cet extrait factuel a été diffusé à la douzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/12/4(b). À la treizième session, le groupe des pays africains a présenté une proposition comprenant les observations et propositions du groupe relatives aux extraits factuels. Cette proposition a été diffusée en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/13/9;

iv) un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles. Comme l'a décidé le comité à sa douzième session, le Secrétariat a établi et diffusé, à la treizième session, un projet d'analyse des lacunes en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/13/4(b) Rev. Les observations faites sur la première version de ce document peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.wipo.int/tk/en/igc/gap-analyses.html.

Savoirs traditionnels

17. Les travaux du comité sur la protection des savoirs traditionnels sont fondés sur :

i) un projet de série d'“Objectifs et principes révisés pour la protection des savoirs traditionnels” (document WIPO/GRTKF/IC/9/5). À sa dixième session, le comité a accepté que soit établie une compilation d'observations sur le projet d'objectifs et principes soumises entre les neuvième et dixième sessions; cette compilation a été diffusée à la onzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/11/5(b);

ii) une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques de protection des savoirs traditionnels. Le document de travail WIPO/GRTKF/IC/9/INF/5 est un projet révisé demandé par le comité. Il présente des informations actualisées sur les options de politique générale et les mécanismes juridiques déjà mis en œuvre dans les systèmes juridiques nationaux et internationaux pour donner effet aux types d'objectifs et de principes énoncés dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/5. Une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques peut servir de source d'information pour faciliter le choix des mécanismes à adopter pour atteindre les objectifs de politique générale et appliquer les principes dont l'exécution est proposée dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/5;

iii) une liste convenue de questions concernant la protection des savoirs traditionnels. À sa dixième session, le comité a accepté d'organiser, entre ses dixième et onzième sessions, un processus de formulation d'observations au cours duquel les participants étaient invités à présenter des observations sur la liste de questions. Les observations présentées sur la liste ont ensuite été réunies en un recueil qui a été diffusé à la onzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/11/5(a). À la suite de la onzième session, le Secrétariat a publié un extrait factuel, avec mention de la source, faisant la synthèse des points de vue et des questions des participants sur la liste de questions. Cet extrait factuel a été diffusé à la douzième session en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/12/5(b). À la treizième session, le groupe des pays africains a présenté une proposition comprenant les observations et propositions du groupe relatives aux “extraits factuels. Cette proposition a été diffusée en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/13/9;

iv) un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels. Comme l'a décidé le comité à sa douzième session, le Secrétariat a établi et diffusé, à la treizième session, un projet d'analyse des lacunes en tant que document de travail WIPO/GRTKF/IC/13/5(b) Rev. Les observations faites sur la première version de ce document peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.wipo.int/tk/en/igc/gap-analyses.html.

Ressources génétiques

18. Les documents de travail récents sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques établis pour les sessions antérieures du comité, conformément à ses décisions, sont notamment les suivants :

i) WIPO/GRTKF/IC/13/8(a), une “liste des options” en ce qui concerne les travaux en cours ou futurs sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques;

ii) WIPO/GRTKF/IC/13/8(b), un récapitulatif actualisant les faits nouveaux intervenus sur le plan international présentant un intérêt au titre du point de l’ordre du jour relatif aux ressources génétiques. Ce document constitue l’actualisation des documents WIPO/GRTKF/IC/11/8(b) et WIPO/GRTKF/IC/12/8(b), demandée par le comité;

iii) WIPO/GRTKF/IC/13/8(c), une compilation des observations formulées sur ces documents à l’invitation du comité à sa dernière session.

Autres documents pertinents

WIPO/GRTKF/IC/8/11 : Divulgence de l’origine ou de la source des ressources génétiques et des savoirs traditionnels connexes dans les demandes de brevet : document soumis par la Communauté européenne et ses États membres

19. Ce document présente le texte d’une proposition soumise au nom de la Communauté européenne et ses États membres.

WIPO/GRTKF/IC/8/12 : Le système des brevets et la lutte contre le piratage biologique – L’exemple du Pérou

20. Ce document présente le texte d’une proposition soumise par la mission permanente du Pérou.

WIPO/GRTKF/IC/8/13 : Décret-loi n° 118/2002 du Ministère de l’agriculture, du développement rural et de la pêche : document soumis par le Portugal

21. Ce document fournit des informations et le texte relatifs au décret-loi précité concernant la protection des savoirs traditionnels.

WIPO/GRTKF/IC/11/10 : Déclaration de la source des ressources génétiques et des savoirs traditionnels dans les demandes de brevet : propositions de la Suisse

22. Ce document présente le texte d’une proposition soumise par la Suisse.

[Fin du document]